



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes
Vallor-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon

DEJEPS RUGBY à XV

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport



Encadrez et formez des professionnels du rugby à XV !

Le diplôme du DEJEPS vise à former des techniciens « expert de leur pratique », ayant les compétences pour encadrer des publics sur des tâches d'initiation, de perfectionnement sportif, d'entraînement, et de formation de cadres.

Cette qualification vise également à développer des compétences « d'agent de développement » du rugby à XV dans les territoires. Les connaissances relatives aux milieux et aux différentes pratiques doivent lui permettre d'être capable de développer des projets que ce soit dans une structure associative ou privée ou auprès d'une collectivité territoriale.

✓ Le métier

Le titulaire du DEJEPS mention rugby à XV exerce des missions d'entraînement ou de coordonnateur technique. Le diplôme confère à son titulaire les compétences pour :

- concevoir des programmes de perfectionnement en rugby à XV
- coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement en rugby à XV
- conduire une démarche de perfectionnement en rugby à XV
- conduire des actions de formation de cadres de rugby à XV

Ce diplôme est exigé par la FFR pour entraîner le Haut Niveau Amateur (Fédérale 1, Espoirs, Reichel A, Crabos et 1^{ère} division Féminines)

✓ Le cursus de formation

La formation est composée de 4 Unités de Compétence.

- UC1 : concevoir un projet d'action
- UC2 : coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC3 : conduire une démarche de perfectionnement en rugby à XV
- UC4 : encadrer le rugby à XV en sécurité

Certification délivrée par le ministère chargé des sports. Diplôme professionnel de niveau III.

✓ Lieux d'exercice

Les activités s'exercent notamment dans le cadre de structures sportives affiliées à la Fédération Française de rugby à XV ou de ligues ou Comité Territoriaux.



✓ Modalités pratiques

Nombre de places : 18

Formation organisée sur 13 mois en ALTERNANCE entre les centres de formation (Service de formation de Voiron et Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby à Chaponnay) et la structure d'accueil (club, comité).

✓ Coût de la formation

Frais de formation et de tutorat : 7 996,80 €
Frais de dossier : 50,00 €

✓ Financement

En fonction des formations et des statuts de chaque candidat, le coût de la formation peut être pris en charge. Toutes les informations utiles auprès du responsable administratif de la formation sont sur le site du creps, rubrique financement.

✓ Exigences préalables

• être âgé de 18 ans le jour de la validation des exigences préalable de la mise en situation pédagogique ;

• être titulaire de l'AFPS ou de la PSC1 ou d'un titre équivalent maximum.

Sont dispensées de l'ensemble des exigences préalables les personnes titulaires :

- du Brevet Fédéral « optimisation »
- du Brevet Fédéral « perfectionnement »
- du BPJEPS spécialité « activités Sports Collectifs », mention rugby à XV
- du BPJEPS spécialité éducateur sportif mention « rugby à XV »
- du BEES 1^{er} degré rugby à XV
- du CQP « Technicien Sportif de rugby à XV »



Si le candidat ne possède pas les exigences préalables à l'entrée en formation, il devra présenter les EPEF :

- attester d'une pratique minimum de **deux saisons sportives** au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition
- justifier d'une **expérience d'encadrement d'une équipe** (École de rugby, jeune ou senior) en rugby à XV (y compris à effectif réduit) pendant au moins une saison sportive.
- présenter un **dossier** comprenant le descriptif et une analyse des expériences d'encadrement conduite par le candidat suivi d'un entretien de 30 mn

✓ Épreuves de sélection

Si le nombre de candidats satisfaisants aux exigences préalables d'entrée en formation excède les capacités d'accueil du centre de formation, les candidats devront effectuer un test d'exigences préalables (TEP) :

- épreuve écrite (1h30)
- épreuve d'entretien à partir du dossier comprenant le descriptif et une analyse des expériences d'encadrement (30 min maximum)

✓ Inscription

Rendez-vous sur le site internet du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr>

Rubrique : Formation > "Je veux choisir ma formation"

✓ Contacts

Responsable administrative :

Déborah Best : deborah.best@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr
04 76 35 67 84

Coordonnatrice de la formation :

Isabelle SAUVAGE : isabelle.sauvage@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr
06 49 55 84 15

Coordonnateur Rugby :

Lilian ROSTAING : lilian.rostaing@ligueaura-ffr.fr
06 84 98 13 11



✓ Calendrier

EPEF oral sur dossier : 19 mai 2025

ES : 26 mai 2025

Positionnement : 10 au 12 juin 2025

Début de formation : 10 juin 2025

Fin de formation : 30 juin 2026

714 h en centre de formation et
500 h en structure professionnelle

✓ Apprentissage

Cette formation peut être suivie dans le cadre de l'apprentissage.

✓ Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ?



✓ Lieu

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
Site de Voiron - Campus de la Brunerie
Bât. Inolab Formation
38500 Voiron

